

## SUIVI DES E.I.P 2007/2008 : ACTIONS PEDAGOGIQUES ET DE FORMATIONS

Comme nous nous y étions engagés dans le cadre de notre protocole d'accueil des EIP, l'Etablissement et son équipe pédagogique ont mis en place cette année les actions suivantes :

- Formations Pédagogiques en direction de l'équipe pédagogique :
  - Vendredi 31 août : Journée d'information inter établissements sur les Enfants Intellectuellement Précoces animée par F.M DURAZZO.
  - Vendredi 18 avril : Journée de formation sur la pédagogie différenciée en direction des EIP animée par F.M DURAZZO.

Note : Les comptes-rendus de ces réunions sont à la disposition des parents adhérents au projet et inscrivant leurs enfants dans le cadre du suivi mis en place par l'Etablissement. La demande doit être adressée au chef d'Etablissement par mail ou courrier.

- Réunions sur le thème de la précocité intellectuelle en direction des parents :
  - Vendredi 31 août : Réunion d'information sur l'accueil spécifique de l'établissement pour les Enfants Intellectuellement Précoces animée par F.M DURAZZO et M.N VERON (psychologue référent de l'Etablissement)
  - Vendredi 18 avril : Réunion d'échanges de points de vue sur le thème de la précocité et mise en perspective avec les actions spécifiques ou plus générales que l'établissement expérimente.

Note : Les comptes-rendus de ces réunions sont à la disposition des parents adhérents au projet et inscrivant leurs enfants dans le cadre du suivi mis en place par l'Etablissement. La demande doit être adressée au chef d'Etablissement par mail ou courrier.

- Actions pédagogiques spécifiques en direction des élèves :
  - Au collège :
    - Atelier informatique sur le thème de l'eau (concours), en 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>
    - Ateliers psychomoteurs en 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>
    - Ateliers débat dans le cadre de l'aumônerie en 3<sup>ème</sup>
    - Atelier Théâtre en 3<sup>ème</sup>
    - Jeux-concours au CDI pour les internes
  - Au Lycée :
    - Tutorats Elève/élève
    - Tutorats Professeurs/élèves
- Suivi assuré par la psychologue référent :
  - Tests et/ou entretiens individuels de pré-inscriptions.
  - Entretiens-conseils auprès du chef d'Etablissement.
  - Intervention-conseil auprès de l'équipe pédagogique (05.02.2008).